

(98/C 386/081)

QUESTION ÉCRITE E-0958/98**posée par Lucio Manisco (GUE/NGL) à la Commission**

(30 mars 1998)

Objet: Financements agricoles

La Commission peut-elle indiquer à combien s'élèvent les aides directes et indirectes versées aux organisations professionnelles agricoles en Italie: à la Confédération des agriculteurs italiens, à la Confédération des exploitants directs et à la Confédération italienne des exploitants agricoles?

La Commission peut-elle préciser à quel poste budgétaire correspondent les aides susmentionnées et quels services bénéficient de financements, pour l'année en cours et les trois dernières années?

La Commission peut-elle dire si les trois organisations professionnelles agricoles susmentionnées ont participé à des projets spécifiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle?

Réponse donnée par M. Fischler au nom de la Commission

(21 avril 1998)

Financement direct des organisations professionnelles agricoles italiennes:

Confederazione Agricoltori Italiani

1997 — Regione Veneto: 102 500 écus Programma SOS Mondo rural

1996 — Voyage d'étude: 8 000 écus

Confederazione Coltivatori Diretti

1997 — Séminaire — Corso per futuri dirigenti «Sviluppo delle capacità festrionali»: 15 000 écus

1996 — Progetto formativo per Operatrici di pari opportunità in ambiente agricolo rurale: 36 711 écus

1996 — Voyage d'étude: 8 000 écus

1995 — Voyage d'étude: 10 000 écus

Confederazione Italiana Coltivatori: pas de demande

Ces subventions ont été attribuées dans le cadre de la ligne B2/514 en 1995, 1996 et modifiée en B2/5122 en 1997. Cette ligne concerne la formation, l'information et la sensibilisation de l'opinion publique à la politique agricole commune.

(98/C 386/082)

QUESTION ÉCRITE E-0959/98**posée par Lucio Manisco (GUE/NGL) à la Commission**

(30 mars 1998)

Objet: Violation des droits de l'homme en Colombie

Le phénomène de la violence politique et de droit commun est très grave en Colombie si l'on considère que l'on enregistre 30 000 assassinats de droit commun et 4 000 assassinats politiques par an, que l'on constate une «disparition» par jour, et que plus d'un million de personnes menacées de mort ont été contraintes de quitter leur domicile.

La police de Cartagène a assassiné, le 3 septembre 1995, Giacomo Turra, citoyen de l'Union européenne, après l'avoir longuement torturé. Lors du procès qui se déroule actuellement contre les policiers responsables de ce crime odieux, l'on assiste à la manipulation des preuves à charge des accusés.

1. Quelles initiatives la Commission et le Conseil ont-ils prises depuis qu'ils ont été saisis de l'affaire, et s'ils se sont abstenus de prendre des mesures, pour quelle raison ont-ils ignoré une affaire qui reflète avec tant de clarté la nécessité de justice dans un pays et n'ont-ils pas envoyé d'observateurs permettant de vérifier la régularité du déroulement du procès?